



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carouge, le 6 mai 2015

LA VILLE DE CAROUGE POURRA ENFIN RÉALISER SA PREMIÈRE ZONE PIÉTONNE

CONTACT PRESSE
NICOLAS WALDER
CONSEILLER ADMINISTRATIF
079 550 05 13
N.WALDER@CAROUGE.CH

Bonne nouvelle pour Carouge qui attend depuis 2012: le Tribunal fédéral a rejeté les derniers recours des opposants contre le projet de zone piétonne et ainsi donné raison pour la troisième fois à la municipalité dans sa volonté de pacifier le cœur de la cité sarde.

La piétonisation de deux petites rues du centre (partie nord de la place du Marché et portion de la rue Saint-Joseph) a fait l'objet d'une tenace opposition de quelques habitants et commerçants, alors même que ce projet avait été voté en 2009 déjà par une très large majorité du Conseil municipal

La Ville de Carouge se réjouit de pouvoir enfin concrétiser cette piétonisation tant attendue par la population et qui devra permettre de renforcer l'attractivité de ce secteur à vocation commerciale et artisanale tout en offrant aux habitants un espace de rencontre et de respiration.

Les crédits d'aménagement ayant déjà été votés cette année, la mise en place de cette zone devrait pouvoir se faire avant la fin de l'été, dans le respect des délais légaux ; les travaux pour la pose des bornes devraient débuter fin août et l'ouverture de cet espace piétonnier pourrait advenir au début de l'automne.

La création de cette zone piétonne favorisera une réappropriation de l'espace public dans une ville qui invite, grâce à ses nombreuses terrasses et à ses jolies boutiques, à la découverte et à la déambulation.